



A retenir

MILDIU	La progression de la maladie semble se stabiliser mais les symptômes restent bien présents sur feuilles et sur grappes.
OÏDIUM	VIGILANCE : progression de la maladie sur grappes. Période de forte sensibilité toujours en cours.
EUDEMIS	2 ^{ème} génération en cours.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles.

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les !](#) » ou consultez le site www.itsap.asso.fr



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

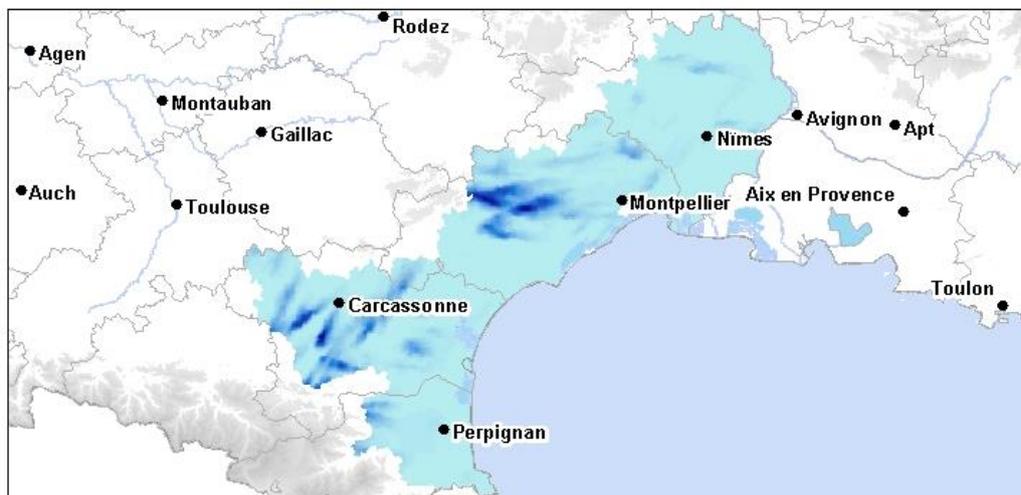
Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

PLUVIOMETRIE

		22-juin	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	27,3	0	0
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	25,9	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0,3	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	14	0	0
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	8,5
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0,2
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	0	1,5
	VALFLAUNES	0	0	0	0,2	0	0	9,1
PO	ESTAGEL	0	0,2	0	0	0,1	0	0,1
	LAROCHE-DES-ALBERES	0	0	0	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0,2	0	0,1	0,2	0	0,6
	PIA	0	0	0	0	0,2	0	0
	RODES	0	0	0	0	0	0,1	0,8

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire - échelle du min au max (0 à 40 mm) - Source IFV

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours au 28/06/20



4200628:
mini=0.0mm - maxi=43.9mm

Légende



STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Le stade majoritairement observé est « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77).

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation aux vignobles

× Aude

Les conditions sèches ont été peu favorables au développement de la maladie. Très peu de symptômes sporulants sont observés.

Sur grappes, le développement du faciès « rot gris » est à l'arrêt tandis que des symptômes de « rot brun » (ou « coup de pouce ») sont en augmentation, comme les symptômes de mildiou mosaïque secs.

La vigilance reste de mise sur parcelles tardives.

× Gard

Depuis la semaine dernière, peu de nouveaux symptômes sont observés dans l'ensemble du département. La présence du faciès « rot brun » est observée dans les parcelles les plus touchées ou plusieurs taches par cep sont notées.

La fréquence de ces symptômes est à des niveaux très variables selon les parcelles.

Des symptômes de mildiou mosaïque sont visibles.

× Hérault

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles sont observés durant la semaine écoulée.

Ces taches nouvelles sont souvent fructifiées. Et les vieilles taches encore visibles « refructifient » localement. Leur fréquence est toujours à des niveaux très variables.

Les repiquages sur grappes, faciès « rot brun » sont observés sur baies dans de nombreuses situations. Leur fréquence se stabilise généralement cette semaine.

Des symptômes de mildiou mosaïque sont visibles.

La progression de la maladie est faible, elle se stabilise dans de nombreuses situations. Toutefois la maladie est bien présente et « s'entretient » facilement, les orages du week-end dernier ayant pu engendrer de nouvelles contaminations.

La période de haute sensibilité est toujours en cours.

× Pyrénées-Orientales

Les conditions climatiques de ces derniers jours (humidité et orages localement) ont pu relancer la maladie. Nous sommes toujours, pour beaucoup de parcelles en zone plus tardive dans la période de forte sensibilité de la vigne à cette maladie.

Les taches sur jeunes feuilles, sont toujours visibles et à la faveur des dernières humidités ont, pour beaucoup d'entre elles, sporulé.

Certaines taches peuvent sécher en raison de conditions climatiques favorables (chaud), mais la sporulation redémarre à la moindre humidité ou pluie pour provoquer de nouvelles contaminations sur les organes non protégés. Des symptômes de mildiou mosaïque sont aussi visibles sur feuilles.

Sur grappes, de nombreux symptômes du faciès « rot brun » sont visibles dans le vignoble.

Sur certains cépages (Grenaches, Macabeu, Carignan) des pertes de récolte sont significatives.

• **Données de la modélisation** (*voir caractéristiques des modèles*)

✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 28 juin*) :

J = 28 juin 2020	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé mildiou	<p>Le Risque mildiou modélisé varie de très faible à très fort selon les secteurs.</p> <p>Pyrénées-Orientales : il varie de faible à très fort sur tout le département.</p> <p>Aude : il varie de faible à très fort sur tout le département.</p> <p>Hérault : risque faible sur le nord-est du département et très fort sur le reste du département.</p> <p>Gard : risque variant de très faible à très fort sur tout le département.</p>	<p>Le risque modélisé est en diminution pour la semaine à venir sur tous les départements sauf l'Hérault (variant toujours de faible à très fort selon les secteurs)</p>
Contaminations	<p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du 28 juin sur le secteur Cru Banyuls</p>	<p>De nouvelles contaminations épidémiques sont modélisées cette semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les pluies du 29 sur les secteurs des Pyrénées-Orientales : Plaine Nord Tech, Plaine Sud Tech, Aspres Premiers Coteaux - Sur les pluies du 29 juin au 2 juillet sur le secteur des Pyrénées-Orientales : Cru Banyuls

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations Vert : rien à signaler

*Virulence : Potentiel infectieux de la contamination.

✓ **Milstop** (*modélisation arrêtée au 28 juin*)

		du 1er au 7 juin	du 8 au 14 juin	du 15 au 21 juin	du 22 au 28 juin		
		Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	08-juin	16-juin	23-juin	09-juil	+2,4	↗
	Carcassonne	07-juin	16-juin	24-juin	09-juil	+2,3	↗
	Leucate	08-juin	18-juin	24-juin	07-juil	+2,9	=
	Lézignan	08-juin	16-juin	25-juin	-	+2,5	=
	Narbonne	10-juin	17-juin	25-juin	10-juil	+3	=
Gard	Bagnols sur Cèze	10-juin	17-juin	28-juin	-	+1,8	=
	Bourdic	11-juin	20-juin	28-juin	-	+0,9	=
	Cardet	11-juin	21-juin	28-juin	-	+1,3	=
	Générac	10-juin	19-juin	28-juin	-	+0,9	=
	Sommières	11-juin	21-juin	28-juin	11-juil	+1	=
	Tavel	07-juin	19-juin	28-juin	-	+0,2	=
	Vauvert	10-juin	19-juin	28-juin	10-juil	+1,8	=
Hérault	Olonzac	10-juin	17-juin	26-juin	09-juil	+3,3	↗
	Laurens	09-juin	17-juin	27-juin	09-juil	+2,1	↗
	Prades sur Vernazobres	11-juin	18-juin	27-juin	09-juil	+2,6	=
	Béziers	12-juin	18-juin	26-juin	09-juil	+3,6	=
	Villemagne	11-juin	17-juin	26-juin	09-juil	+1,8	↗
	Marseillan	08-juin	17-juin	26-juin	10-juil	+2,7	=
	Pouzolles	12-juin	18-juin	28-juin	09-juil	+2,2	↗
	Plaissan	11-juin	17-juin	28-juin	09-juil	+2,4	↗
	Saint Jean de Fos	12-juin	18-juin	28-juin	11-juil	+1,6	=
	St Christol	11-juin	19-juin	28-juin	09-juil	+1,2	=
	Frontignan	11-juin	18-juin	26-juin	10-juil	+2,7	↗
Vailfranès	12-juin	19-juin	28-juin	09-juil	+1,8	↗	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	07-juin	17-juin	26-juin	07-juil	+3,4	=
	Perpignan	08-juin	18-juin	25-juin	07-juil	+3,7	=
	Saint Paul de Fenouillet	09-juin	17-juin	24-juin	10-juil	+1,9	↗

Evaluation du risque : la pression de la maladie se stabilise. Les symptômes ont peu progressé depuis la semaine dernière, mais ils se réactivent à la moindre humidité.

La période de forte sensibilité de la vigne est encore en cours. La plante peut subir des dégâts jusqu'au début de la véraison. Toutefois le risque sur baie régresse progressivement à partir de fermeture de la grappe

ATTENTION de simples humidités et/ou pluies suffisent à engendrer de nouvelles contaminations.

Observer activement tout symptôme, consulter la météo et **rester vigilant à l'annonce de nouvelles pluies et/ou humidités.**

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

• Situation aux vignobles

× Aude

Peu d'évolution cette semaine de la maladie, que ce soit symptômes sur grappes ou sur feuilles. Seules les parcelles historiques ou fortement touchées cette année évoluent toujours.

Sur celles-ci, on observe très facilement de nombreux symptômes et les dégâts peuvent être importants, particulièrement sur grappes.

× Gard

On observe très peu d'évolution de la maladie cette semaine. Cette légère évolution est observée sur les parcelles présentant déjà de nombreux symptômes.

De manière générale, l'oïdium est présent avec une intensité plutôt faible.

Ponctuellement, sur Chardonnay, on observe jusqu'à 100 % de grappes touchées.

× Hérault

De nouveaux symptômes sont encore observés dans toutes les situations, sur feuilles, mais surtout sur grappes. Les parcelles « à drapeaux » et les situations sensibles (cépages et/ou environnement) sont toujours les plus concernées.

De nouvelles parcelles sont touchées, avec des intensités variables sur grappes.

D'autre part, la maladie progresse encore dans les parcelles déjà atteintes avec des fréquences et intensités sur grappes qui peuvent être très élevées.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur grappes sont bien visibles dans de nombreuses parcelles du vignoble départemental. La fréquence et l'intensité varient selon les parcelles.

La maladie progresse dans les parcelles où elle est présente. De plus en plus de parcelles présentent des symptômes sur grappes. Des symptômes sur feuilles sont toujours observés. L'oïdium est bien présent, quelques parcelles ont des fréquences et des intensités d'attaque importantes.

Evaluation du risque : cette semaine, la maladie est en progression sur grappes essentiellement, notamment dans les parcelles déjà atteintes.

La période de forte sensibilité des grappes est toujours en cours dans de nombreuses parcelles. Surveiller les symptômes notamment sur baies.

Les grappes demeurent extrêmement réceptives et cela au moins jusqu'au stade « fermeture complète de la grappe ».

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violets.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Le vol et les pontes se poursuivent.

Les premières perforations sont observées dans l'est du département.

- × **Gard**

Les captures sont en forte décroissance. Nous sommes sur la fin du vol de 2^{ème} génération. Aucun nouveau dépôt de ponte n'est observé cette semaine.

Dans les secteurs habituellement très sensibles, il est recommandé de réaliser des observations cette semaine afin de s'assurer de l'absence de ponte fraîche.

- × **Hérault**

Le vol de 2^{ème} génération se poursuit en toutes zones.

Des pontes fraîches ou en évolution sont observées essentiellement en zones moyennes et tardives.

Des larves (L1 à L4) sont visibles en zones moyennes.

Des têtes noires et éclosions sont notées en zones tardives.

Des perforations sont observées en toutes zones. Elles peuvent être nombreuses localement en zones précoces.

- × **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 2^{ème} génération se poursuit sur le vignoble départemental.

Les dépôts de pontes se poursuivent sur les secteurs de la Plaine (Nord et Sud Tech), du Cru Banyuls et des Aspres Premiers Coteaux, Moyenne et Haute Vallée de l'Agly, du Bas Conflent et des Fenouillèdes Vallée. Les dépôts de pontes peuvent être importants selon les parcelles.

Les premiers dépôts de pontes sont visibles dans le secteur des Fenouillèdes Coteaux.

Les éclosions et les premiers foyers de perforations sont visibles dans le secteur de la Plaine.



Eudémis : ponte fraîche

- **Données de la modélisation** ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ **LOB** (modélisation arrêtée au 28 juin)

		Début du vol de 2 ^{ème} génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 2 ^{ème} génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 2 ^{ème} génération (5 % des larves L1) à partir du	Début du vol de 3 ^{ème} génération (5 % des imagos) à partir du
Aude	Alaigne	24-juin	28-juin	03-juil	
	Carcassonne	14-juin	19-juin	25-juin	
	Leucate	12-juin	16-juin	24-juin	
	Lezignan	06-juin	10-juin	19-juin	
	Narbonne	12-juin	16-juin	24-juin	
Gard	Bagnols sur Cèze	04-juin	09-juin	17-juin	
	Bourdic	10-juin	15-juin	22-juin	
	Cardet	08-juin	12-juin	20-juin	
	Générac	08-juin	12-juin	20-juin	
	Sommières	04-juin	09-juin	17-juin	
	Tavel	11-juin	15-juin	23-juin	
Hérault	Vauvert	07-juin	11-juin	18-juin	
	Olonzac	04-juin	08-juin	17-juin	
	Laurens	19-juin	23-juin	30-juin	
	Prades sur Vernazobres	10-juin	14-juin	22-juin	
	Béziers	09-juin	13-juin	21-juin	
	Villemagne	21-juin	25-juin	01-juil	
	Marseillan	06-juin	10-juin	18-juin	
	Pouzolles	05-juin	09-juin	18-juin	
	Plaissan	04-juin	08-juin	17-juin	
	Saint Jean de Fos	10-juin	14-juin	22-juin	
Pyrénées Orientales	St Christol	07-juin	11-juin	19-juin	
	Frontignan	06-juin	10-juin	18-juin	
	Vailfranès	15-juin	19-juin	25-juin	
	Laroque des Albères	30-mai	03-juin	12-juin	12-juil
	Perpignan	31-mai	04-juin	13-juin	12-juil
	Saint Paul de Fenouillet	24-juin	28-juin	04-juil	

Evaluation du risque : surveiller vos pièges, le dépôt des pontes et leur stade d'évolution.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Gard**

Des papillons sont observés toujours dans les pièges en Costières. Les captures sont faibles.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans le Biterrois, la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais. Quelques larves sont visibles au vignoble.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des larves sont visibles dans les grappes dans quelques parcelles du Littoral (Torreilles).

- **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

- × **Hérault**

Des captures sont observées dans les pièges.

- **Cochylis** (*Eupoecilia ambiguella*)

- × **Hérault**

Quelques papillons sont observés dans les pièges de la Basse Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque : surveiller le vol et les larves dans les secteurs concernés par le ravageur.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

- **Éléments de biologie**

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.



Larve cicadelle L4 vectrice de la flavescence dorée

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional**

Les symptômes de la maladie sont visibles au vignoble.

- × **Aude**

Les 1^{ers} symptômes de la maladie sont observés depuis la semaine dernière sur l'est du département.

- × **Gard**

Des larves aux stades L4 et L5 sont observées au vignoble. Des symptômes sont visibles au vignoble.

× Hérault

Quelques larves, aux stades L4 et L5, sont toujours observées dans le vignoble. Les premiers adultes apparaissent. Des symptômes sont visibles au vignoble.

× Pyrénées-Orientales

De nombreuses cicadelles sont encore visibles dans le vignoble départemental. Les stades larvaires observés sont des L3, L4 et L5.

Les symptômes sont facilement visibles au vignoble.

Evaluation de risque :

Le 3^{ème} traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser du **13 au 22 juillet 2020**.

Pour toutes les d'informations, consulter le site de la [DRAAF Occitanie](#) ainsi que les [arrêtés préfectoraux relatifs aux traitements obligatoires](#)

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaire de niveau 1.

Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative. »

Méthodes prophylactiques : l'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

• Situation aux vignobles

× Vignoble régional

Pas d'évolution de la maladie.

× Aude

Pas d'évolution de la maladie constatée. Toujours pas de symptôme sur grappe observé.

× Gard

Aucune évolution des symptômes n'est observée depuis plusieurs semaines. Compte-tenu des conditions climatiques, aucune nouvelle extériorisation de symptômes n'est attendue. La fréquence et l'intensité des symptômes présents au vignoble sont très faibles.

× Hérault

Pas d'évolution de la maladie. Pas de nouveau symptôme sur feuilles observé cette semaine, ni de symptômes sur grappes dans les parcelles de référence.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur grappes sont observés notamment dans le secteur des Aspres Premiers Coteaux. La fréquence des parcelles atteintes est plus importante dans ce secteur, mais aussi dans les Albères et le Vallespir.

L'évolution de la maladie reste à surveiller sur tous les secteurs.

Evaluation du risque : rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

× Hérault

Pas de nouveau symptôme observé cette semaine.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition de symptômes notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

Mesures prophylactiques :

Favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébougeonnage, effeuillage, palissage...), elles diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes.

Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-coeurs et augmentent l'entassement du feuillage.

CICADELLE DES GRILLURES (*Empoasca vitis*)

× Hérault, Pyrénées-Orientales

Quelques larves sont visibles, sans jamais dépasser le seuil de nuisibilité, dans les parcelles observées. Quelques symptômes de grillures sur feuilles sont ponctuellement visibles

Evaluation du risque : risque très faible à ce jour.

Seuil indicatif de risque : 200 larves pour 100 feuilles observées.

MALADIES DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont fréquemment visibles.

Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

Evaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

COCHENILLES

× Hérault

Des larves de cochenilles lécanines, farineuses, floconneuses sont observées sur les organes verts sur les parcelles habituellement sensibles.

Evaluation du risque : il est lié à l'historique de la parcelle.



Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.